

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 12 JUIN 2025**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu l'article R. 2194 -1 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 17 - « Clause de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Vu le marché n° 2025M25070 concernant l'**Étude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et de développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons** conclu avec le groupement OAP ARCHITECTURE (38250 VILLARD DE LANS) notifié le 7 avril 2025 pour un montant global et forfaitaire de 69 675,00 Euros H.T. et pour une durée prévisionnelle d'exécution des prestations détaillée ci-après :

Durée d'exécution du marché :

Tranche(s)	Délai proposé	Date prévisionnelle de début	Date prévisionnelle de fin	Précisions
TF : Etude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons	4 mois + 2 x 3 semaines de validation MOV : Diag. et scénarios	1 février 2025	15 juillet 2025	Le délai de l'exécution de la tranche ferme ne devra toutefois pas dépasser 4 mois.
TO 001 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la consultation du marché de maîtrise d'œuvre	4 mois	1 <sup>er</sup> août 2025	30 novembre 2025	
TO 002 : Suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre jusqu'en phase APD	4 mois	1 <sup>er</sup> décembre 2025	30 mars 2026	

• Montant initial du marché :

Les prestations seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

Tranche(s)	Montant de l'offre par tranche			
	Montant H.T.	Montant de la T.V.A.	Montant T.T.C.	Soit en toutes lettres
TF : Etude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons	45 691,00 €	9 136,00 €	54 818,00 €	Cinquante-quatre-mille - huit cent dix-huit Euros
TO 001 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la consultation du marché de maîtrise d'œuvre	12 119,00 €	2 424,00 €	14 543,00 €	Quatorze mille cinq-cents quarante trois Euros
TO 002 : Suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre jusqu'en phase APD	11 875,00 €	2 375,00 €	14 250,00 €	Quatorze mille deux cent cinquante Euros
TOTAL	69 675,00 €	13 935,00 €	83 610,00 €	Quatre vingt trois mille six cent dix Euros

- Vu les erreurs constatées sur la répartition figurant à l'article 4 - Prix de l'Acte d'Engagement (page 6) ;
- Vu que cette répartition doit être rectifiée car elle impacte également la répartition entre les membres du groupement ;
- Considérant la nécessité de contracter un avenant n° 1 afin de prendre en compte les corrections de la répartition des prestations et la répartition entre les membres du groupement.

## DÉCIDONS

### ARTICLE 1 :

Il est conclu un avenant n°1 pour l'Etude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons conclu avec le groupement OAP ARCHITECTURE (38250 VILLARD DE LANS) afin de corriger les erreurs constatées sur la répartition des missions et la répartition entre les membres du groupement.

Les prestations seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

Montant de l'offre par tranche				
Tranche(s)	Montant H.T.	Montant de la T.V.A.	Montant T.T.C.	Soit en toutes lettres
TF : Etude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons	45 681,25 €	9 136,25 €	54 817,50 €	Cinquante-quatre-mille - huit cent dix-sept Euros et cinquante centimes
TO 001 : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la consultation du marché de maîtrise d'œuvre	12 118,75 €	2 423,75 €	14 542,50 €	Quatorze mille cinq-cents quarante deux Euros et cinquante centimes
TO 002 : Suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre jusqu'en phase APD	11 875,00 €	2 375,00 €	14 250,00 €	Quatorze mille deux cent cinquante Euros
<b>TOTAL</b>	<b>69 675,00 €</b>	<b>13 935,00 €</b>	<b>83 610,00 €</b>	<b>Quatre vingt trois mille six cent dix Euros</b>

De plus, la répartition des honoraires est répartie comme suit :

**Étude de programmation pour la modernisation du site Gap-Bayard  
et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons**

Annexe MISSIONS ET RÉPARTITIONS DES HONORAIRES

Éléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par co-traitant						
			Part de OAP ARCHI.	Part de AMOnt	Part de EPODE	Part de TERRSE	Part de IDE2PROJET	Part de ECI	
Tranche ferme : Étude de programmation pour la modernisation du site Gap-Bayard et le développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons									
Phase 1 ;	13.68%	9 531,25 €	1 562,50 €	2 500,00 €	3 593,75 €	1 875,00 €	0,00 €	0,00 €	
phase 2	11.48%	8 000,00 €	3 125,00 €	2 187,50 €	312,50 €	312,50 €	825,00 €	1 237,50 €	
Phase 3	16.70%	11 637,50 €	1 875,00 €	3 437,50 €	1 875,00 €	1 562,50 €	1 650,00 €	1 237,50 €	
Phase 4	23.70%	16 512,50 €	5 312,50 €	4 062,50 €	2 187,50 €	0,00 €	2 475,00 €	2 475,00 €	
To1 : Assistance à maîtrise d'œuvre pour la consultation du marché de maîtrise d'œuvre									
Phase 5	17.39%	12 118,75 €	2 812,50 €	5 000,00 €	2 656,25 €	0,00 €	825,00 €	825,00 €	
To2 : Suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre jusqu'en phase APD									
Phase 6	17.04%	11 875,00 €	3 750,00 €	5 625,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Equipe	Equipe	OAP ARCHI.	AMOnt	EPODE	TERRSE	IDE2PROJET	ECI
100,00%	69 675,00 €	18 437,50 €	22 812,50 €	13 125,00 €	3 750,00 €	5 775,00 €	5 775,00 €

L'avenant n'a pas d'incidence sur la durée du marché.

*Le reste sans changement.*

**ARTICLE 2 :**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur Général Adjoint des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 12 JUIN 2025

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 13 JUIN 2025  
Publié ou notifié le : 13 JUIN 2025

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_06_313
Objet :	Marché n° 2025M25070 - Etude de programmation pour la modernisation du site Gap - Bayard et de développement des activités de loisirs, sportives et touristiques 4 saisons - Titulaire : groupement OAP ARCHITECTURE (Mandataire du groupement) - Avenant
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20250612-D2025_06_313-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 005-210500617-20250612-D2025_06_313-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	101.8 Ko
Nom original : D_16905.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20250612-D2025_06_313-AI-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2025 à 17h20min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2025 à 17h20min32s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2025 à 17h20min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2025 à 17h33min50s	Reçu par le MI le 2025-06-13